

Rapport d'activité 2013



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Edito

L'année 2013 a permis l'avancée significative des projets portés par l'EPTB Charente, notamment pour la préservation des poissons migrateurs, la reconquête et le suivi de la qualité des eaux, avec le souci constant pour chaque projet de travailler en concertation avec les acteurs du bassin versant. Cette dynamique collective symbolisée par le fonctionnement de la commission locale de l'eau et les travaux d'élaboration du SAGE, a permis en 2013 de valider un diagnostic partagé du bassin versant de la Charente.

Sur le volet des inondations, 2013 a été marquée par la signature de la convention cadre du PAPI Charente et Estuaire. Ce programme d'actions est l'expression d'un engagement territorial de l'EPTB Charente aux côtés des maîtres d'ouvrages locaux et de l'Etat pour une gestion intégrée des risques d'inondations fluviales et maritimes.

Concernant notre action en matière de soutien d'étiage, si l'année 2013 a été relativement calme du fait d'une pluviométrie importante, nous ne devons pas oublier que les 4 années précédentes étaient particulièrement sèches et combien il est nécessaire de maintenir les efforts menés dans le cadre du PGE pour une gestion quantitative équilibrée entre les usages et les milieux.

Au-delà des quelques actions précitées, ce rapport annuel témoigne de l'état d'avancement de l'ensemble des projets portés par l'EPTB Charente, au service des acteurs du territoire, pour une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Didier LOUIS

Président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents.



” *L'EPTB Charente, pour une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant.* ”

Sommaire

Présentation de l'EPTB Charente 04

Les principales actions de l'Institution en 2013 06

- Gestion des étiages 06
- Prévention des inondations 07
- Préservation des Poissons Migrateurs 09
- Reconquête de la qualité de l'eau 11
- SAGE du bassin de la Charente 14
- RECEMA 17

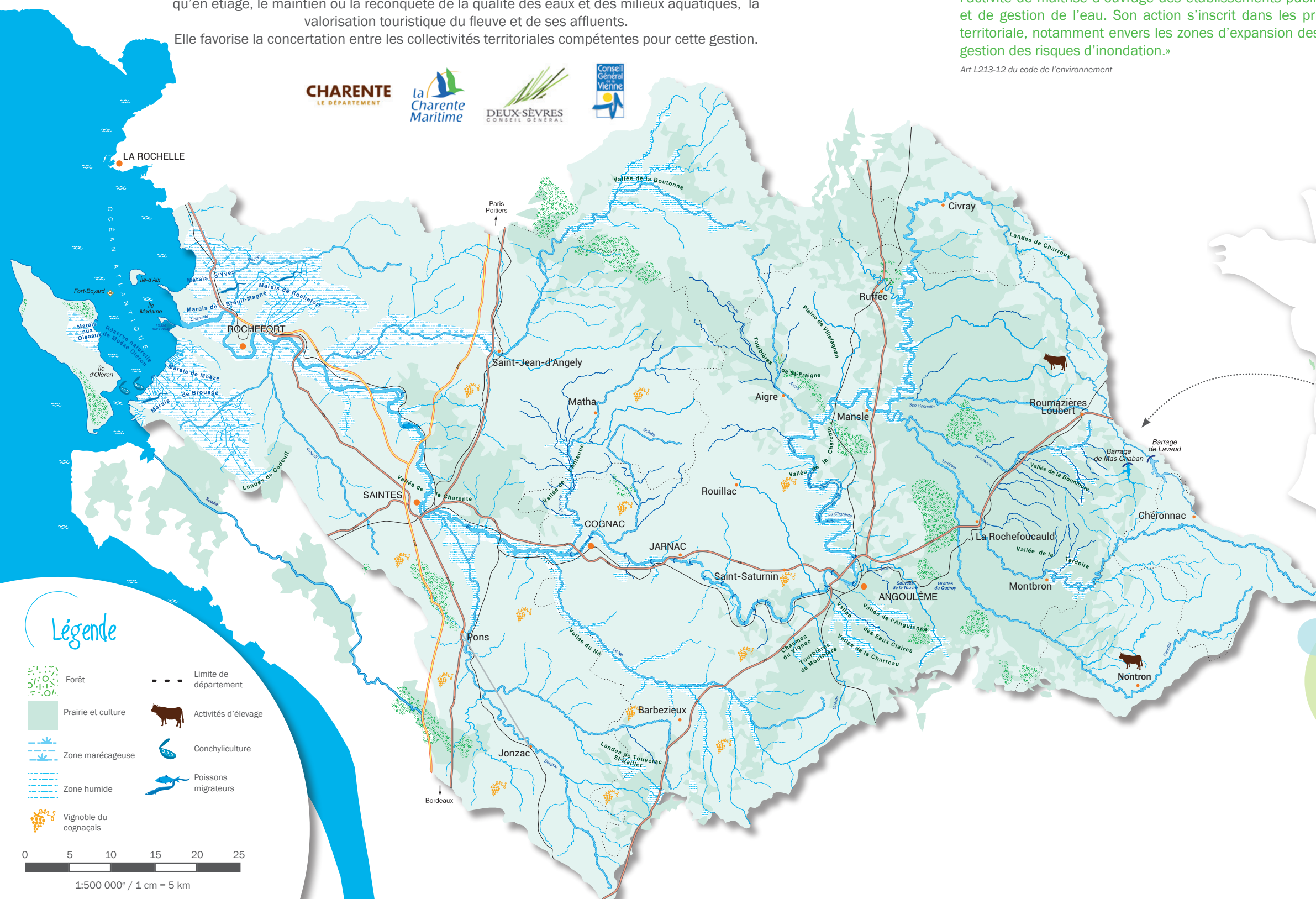
Le fonctionnement et le budget de l'EPTB 18

- En chiffres 18
- Budget 18

Qu'est-ce qu'un
EPTB ?

C'est un groupement de collectivités territoriales dont l'objet est de « faciliter, à l'échelle d'un bassin ou d'un groupement de sous-bassins hydrographiques, la prévention des inondations et la défense contre la mer, la gestion équilibrée de la ressource en eau, ainsi que la préservation et la gestion des zones humides et de contribuer, s'il y a lieu, à l'élaboration et au suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Il assure la cohérence de l'activité de maîtrise d'ouvrage des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Son action s'inscrit dans les principes de solidarité territoriale, notamment envers les zones d'expansion des crues, qui fondent la gestion des risques d'inondation.»

Art L213-12 du code de l'environnement



Localisation du bassin versant de la Charente



Les principales actions de l'institution en 2013

Gestion des étiages

Gestion et entretien du barrage de Lavaud

L'étude de dangers du barrage de Lavaud qui vise à évaluer les risques liés à la rupture du barrage, (confiée au cabinet Stucky le 17 avril 2012), a été poursuivie en 2013 et devrait s'achever en 2014.

Les conclusions des visites* montrent que le barrage de Lavaud est dans un état d'entretien, de maintenance et de suivi satisfaisant.

Toutefois, des préconisations d'entretien ont été formulées. Elles visent notamment la réhabilitation de certaines vannes.

*Visite technique annuelle du barrage du 22 octobre 2013 et visite d'inspection par le service de contrôle (DREAL Poitou-Charentes) le 21 novembre 2013.

Le Plan de gestion des étiages (PGE Charente)

Plusieurs réunions de concertation ont été organisées sur le thème de la gestion quantitative. Une réunion (le 4 juin 2013) a permis de faire le bilan de l'étiage 2012 /2013 et préparer l'étiage 2013/2014.

Gestion de l'étiage sur le bassin versant de la Charente en 2013

L'année et l'étiage 2013 ont été particulièrement humides, succédant à un cycle de sécheresses estivales de 4 ans. Le bassin a bénéficié d'apports pluvieux abondants sur toute la période hydrologique. Les excédents de pluies de l'automne et de l'hiver 2012 ont permis une reconstitution rapide des stocks des barrages de Lavaud et de Mas Chaban. Dès février 2013, ils ont affiché des taux de remplissage de 100% et sont en surverse (passage des crues) pendant plusieurs semaines.

Grâce à la très bonne recharge des nappes souterraines en hiver et au printemps (plus de 90 % des piézomètres du réseau régional sont supérieurs à la moyenne au mois de mars 2013), le soutien des masses d'eau superficielles et des milieux aquatiques a été bénéfique pendant une grande partie de l'étiage, à la faveur de pluies estivales ponctuelles mais régulières.

Les objectifs de débit (DOE : débit d'objectif d'étiage, DOC : Débit d'Objectif Complémentaire) du bassin sont tous respectés, sauf sur le sous bassin du Né qui accuse 25 jours sous le DOE et 8 jours sous le DCR (débit de crise). La vidange des retenues de Lavaud et Mas Chaban pour le soutien d'étiage a commencé tardivement (mi-août) afin de répondre à deux objectifs :

- Soutenir la partie amont du bassin (entre les barrages et Civray) où les

niveaux avaient fortement baissés : peu d'apports naturels et présence de prélèvements dans le fleuve, notamment agricoles.

- Privilégier la vidange du barrage de Mas Chaban pour des raisons de maintenance et de travaux sur des vannes programmés à l'automne 2013.

Le volume total lâché par les barrages entre le 1^{er} juin et le 31 octobre 2013 représente environ 17 Mm³.

L'institution est restée mobilisée sur la gestion des étiages dans le cadre des réunions hebdomadaires de gestion de lâchers de barrages (juin à octobre), des observatoires départementaux de l'eau, des réunions techniques et de la Commission de suivi du PGE.

Mise à jour du TBRE

(Tableau de Bord de la Ressource en Eau « étiage »)

Le TBRE est développé et amélioré en continu sur le SIE (Système d'Information sur l'Eau) Charente sur :

www.fleuve-charente.net/donnees-eau/tbre-bv

Le TBRE a été adapté par les services de l'EPTB pour présenter les données d'étiage par Commission géographique du SAGE Charente et avec un détail d'informations beaucoup plus fin à l'échelle des sous-bassins.

Programme pluriannuel de gestion de l'étiage de l'EPTB Charente

Les orientations stratégiques du programme pluriannuel étiage de l'EPTB Charente sur la période 2014-2017 ont été définies de la façon suivante :

- Actions opérationnelles : outil de télégestion du barrage, administration du tableau de bord, modélisation prédictive des débits d'étiage, bilans annuels
- Réalisation d'une étude de récupération des coûts du barrage de Lavaud
- Actions liées à l'animation et à la coordination de la gestion de l'étiage à l'échelle du bassin versant Charente
- Assurer une plus-value technique et un pilotage de l'EPTB sur des sujets innovants

Animation du PAPI Charente & Estuaire

Convention-cadre

Le PAPI Charente & Estuaire est un programme qui définit les actions de prévention des inondations du bassin versant de la Charente sur la période 2012-2016 pour un montant de 7,8 M € HT.



Il est l'expression d'un engagement territorial et coopératif de gestion intégrée des risques d'inondations fluviales et maritimes.

Travaux de protection contre la submersion marine engagés dans le cadre du PAPI, à Port-des-Barques

Comités de mise en œuvre : l'EPTB Charente assure la coordination, en relation avec l'Etat.

En 2013, deux comités de pilotage précédés des comités techniques préparatoires ont été organisés. Ils ont permis de faire le point sur l'avancement des actions et de discuter de leur mise en œuvre.

en 2013

Comité de pilotage		Comités techniques maritimes et fluviaux	
26 juin	Rochefort	29 mai	Saint-Jean d'Angely
28 novembre	Les Gonds	14 novembre	Saint-Savinien

Sensibilisation à la culture du risque

Programme de pose de repères de crues

L'EPTB Charente a engagé l'établissement d'un programme de pose de repères de crues sur une partie du bassin versant de la Charente constitué des zones les plus exposées au risque d'inondation* :

- La vallée du Fleuve Charente depuis Civray
- La vallée de la Seugne depuis Jonzac
- La vallée de l'Antenne depuis Matha
- La vallée de l'Aume autour d'Aigre
- Les vallées de la Tardoire et du Bandiat

*Hors territoire Boutonne et Pays Rochefortais sur lesquels des actions spécifiques portées par des maîtres d'ouvrages locaux sont prévues dans le PAPI



Modèle officiel du repère de crue



Échelle de crue identifiée à Fléac

La convention-cadre du PAPI Charente & Estuaire a été signée le 7 mai 2013 à Saintes par l'EPTB Charente porteur du programme et :

- L'État
- La Région Poitou-Charentes
- Le Département de la Charente-Maritime
- La Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais,
- Les Communautés de communes Sud Charente / Cœur de Saintonge / Pays Savinois
- Les Communes de Saintes / Rochefort / Port-des-Barques / Echillais
- Le Syndicat Mixte d'études pour la gestion et l'aménagement du bassin de la Boutonne (SYMBO)
- Le Syndicat Mixte pour la Gestion des bassins de l'Antenne, de la Soloire, du Romède et du Coran (SYMBA)
- Le Syndicat Intercommunal de la Boutonne Amont en Charente-Maritime (SIBA)



Il s'agit de recenser les repères de crues et d'en poser de nouveaux pour conserver les traces historiques des crues et de développer la mémoire du risque.

L'EPTB prendra en charge la définition et la validation du programme (en accord avec les communes et l'Etat, co-financeur de l'opération), les prestations topographiques et la fourniture des repères de crues. Les communes auront notamment pour mission de procéder au scellement des repères de crues.

Après une phase de collecte des niveaux historiques de crues auprès des DDT-M, l'EPTB Charente a lancé une enquête auprès des 160 communes ciblées permettant d'identifier des repères de crues existants et de recueillir les attentes des municipalités sur des positionnements de nouveaux repères. Une visite de terrain a ensuite permis de dresser des fiches de signalement des repères existants et d'évaluer l'opportunité de nouveaux sites. Le programme est en cours de sélection et l'échéance de l'action est prévue en fin d'année 2014.

Exposition Itinérante vue par plus de 7000 visiteurs

Basée sur une lecture historique de la crue remarquable de décembre 1982, l'exposition « 1982 : la crue du siècle » aborde le principe de gestion intégrée du risque d'inondation et vise à développer la mémoire et la conscience du risque auprès de la population. Les 15 panneaux d'exposition, inaugurés à Cognac en fin d'année 2012, ont été mis en itinérance en 2013.

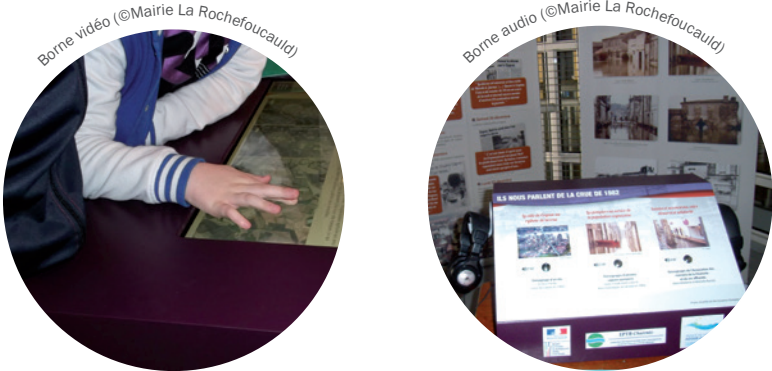
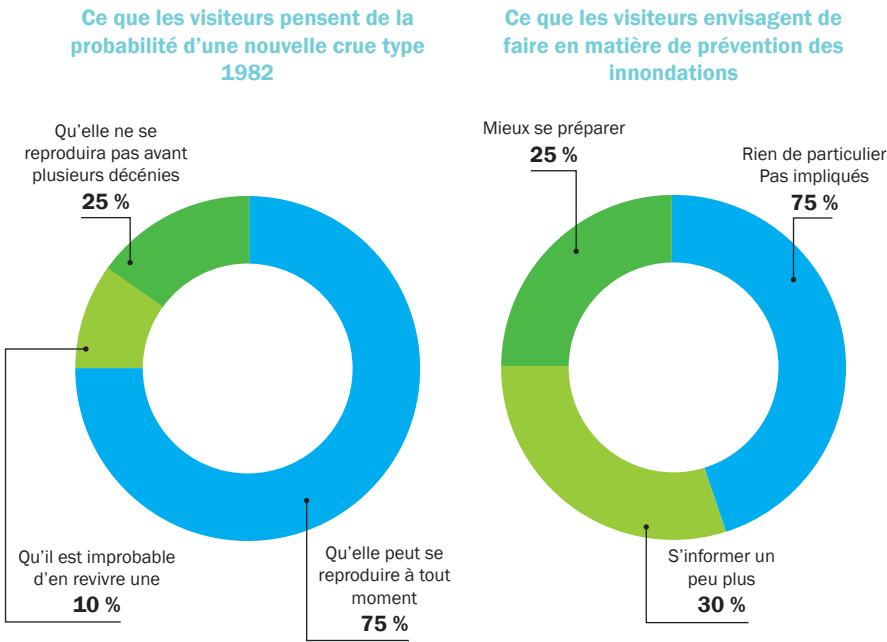
Douze collectivités l'ont empruntée sur une durée cumulée de 280 jours : Saint Simon (16), Cognac (16), Saintes (17), CdC Jarnac (16), Saint Jean d'Angély (17), Dompierre-sur-Charente (17), Chéronnac (87), Saint-Simeux (16), Port-d'Envaux (17), Chaniers (17), Aigre (16) et le SYMBO.

Pour enrichir cette exposition, l'EPTB a développé une borne audio et une borne vidéo, mises en service en janvier 2014. La borne audio permet d'écouter des extraits de témoignages sur la crue de 1982 recueillis lors du vernissage de l'exposition. La borne vidéo tactile offre quant à elle plusieurs modules : une animation présentant le bassin versant, une application cartographique permettant de visualiser des photos d'inondations, un quizz pour appréhender l'évolution des paysages ruraux et urbains et les conséquences sur les écoulements d'eau.

Rubrique « Prévention des Inondations » sur le site www.fleuve-charente.net

- Durant l'été 2013, l'EPTB a créé la rubrique « Prévention des Inondations » qui regroupe :
- Des données sur le risque inondation au niveau du bassin versant, des descriptifs des documents d'information préventive
 - Des informations sur la méthode de diagnostic de vulnérabilité d'un bâtiment et les mesures de mitigation permettant d'en réduire la vulnérabilité
 - Une description de l'outil PAPI et du programme Charente & Estuaire
 - Une explication de la mise en œuvre de la Directive Inondation

L'enquête menée auprès d'une petite fraction de ces visiteurs montre les résultats suivants :



Première lettre d'information semestrielle du PAPI Charente & Estuaire

Elle s'adresse aux élus locaux et leurs administrés pour :

- Informer de l'état d'avancement des actions du PAPI
- Décrire au fil des numéros divers outils de prévention des inondations (Vigicrues, PPRI...)
- Présenter l'état de mise en œuvre de la Directive Inondation
- Faire le lien avec les programmes, schémas ou actions de préservation des milieux aquatiques

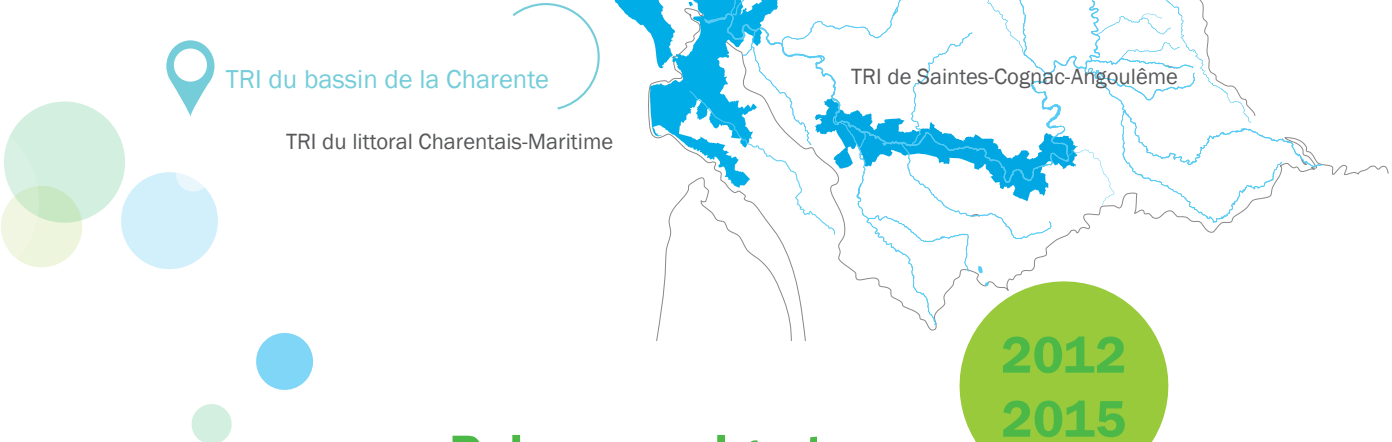
1^{er} numéro édité en juillet 2013 à **10 000 exemplaires** et diffusé auprès de **480 mairies**

Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme

L'EPTB Charente collabore avec les collectivités porteuses de SCoT pour une meilleure prise en compte du risque d'inondation et une incitation à une vision plus intégrée du risque : zonage des secteurs inondables, réglementation de l'urbanisme, protection des éléments paysagers jouant un rôle de ralentissement des écoulements, réduction de la vulnérabilité, gestion des eaux pluviales urbaines...

L'EPTB Charente est par ailleurs consulté sur les projets de Plans de Prévention des Risques d'Inondation par les services de l'Etat.

- En 2013, l'EPTB Charente a émis :
- Des observations sur le projet de SCoT Angoumois avant arrêt des documents (SCoT approuvé par la suite le 10/12/2013)
 - Un avis sur les documents arrêtés du SCoT des Vals de Saintonge (SCoT approuvé par la suite le 29/10/2013)
 - Un avis sur le PPRN de Rochefort
 - Un avis sur le PPRN de Port-des-Barques



Poissons migrateurs : 2013, 2^{ème} année du 2nd programme pluriannuel

Ce programme porté par l'EPTB Charente et le groupement des fédérations de pêche a pour objectif d'améliorer la circulation et l'état des populations des différentes espèces de poissons migrateurs amphihalins : anguille, alose (grande et feinte), lamproie (marine et fluviatile), le saumon atlantique et la truite de mer sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre.

- Cinq actions principales sont menées :**
- La restauration de la continuité écologique
 - La connaissance de l'état des populations (suivis biologiques)
 - La communication et la sensibilisation, les participations et appuis techniques
 - Le tableau de bord de diagnostic des poissons migrateurs

L'EPTB Charente a signé pour 2013 une convention annuelle avec le CREAA (Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole). Deux réunions du comité de pilotage ont permis d'assurer la cohérence technique et financière de la réalisation du programme (les 23 mai et 3 décembre).

Un rapport technique publié en 2014 est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'Institution.

Directive Inondation

La Directive Inondation fixe une méthode de travail pour permettre aux territoires exposés au risque d'inondation d'en réduire les conséquences négatives. Elle aboutira d'ici 2015 à l'élaboration de plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) à l'échelle des grands districts hydrographiques et d'ici 2016 à des stratégies locales au sein des Territoires identifiés à Risques importants d'Inondations (TRI).

Le territoire du bassin versant de la Charente est concerné par deux TRI, (arrêtés par le Préfet Coordonnateur de Bassin le 11 janvier 2013) : le tronçon Angoulême-Cognac-Saintes pour le fleuve Charente et le littoral charentais-maritime pour la submersion marine.

Le Conseil d'Administration de l'Institution a décidé le 23 décembre 2013 que l'Institution porte l'élaboration de la stratégie locale du TRI Saintes Cognac Angoulême.

La restauration de la continuité écologique

- En 2013, l'état d'avancement sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre est de :
- 8 nouvelles discussions entreprises
 - 4 nouvelles démarches engagées
 - 18 rétablissements de la libre circulation

Le tableau ci-dessous présente le bilan détaillé de l'actualisation effectuée en 2013 depuis les aménagements réalisés en 2003.

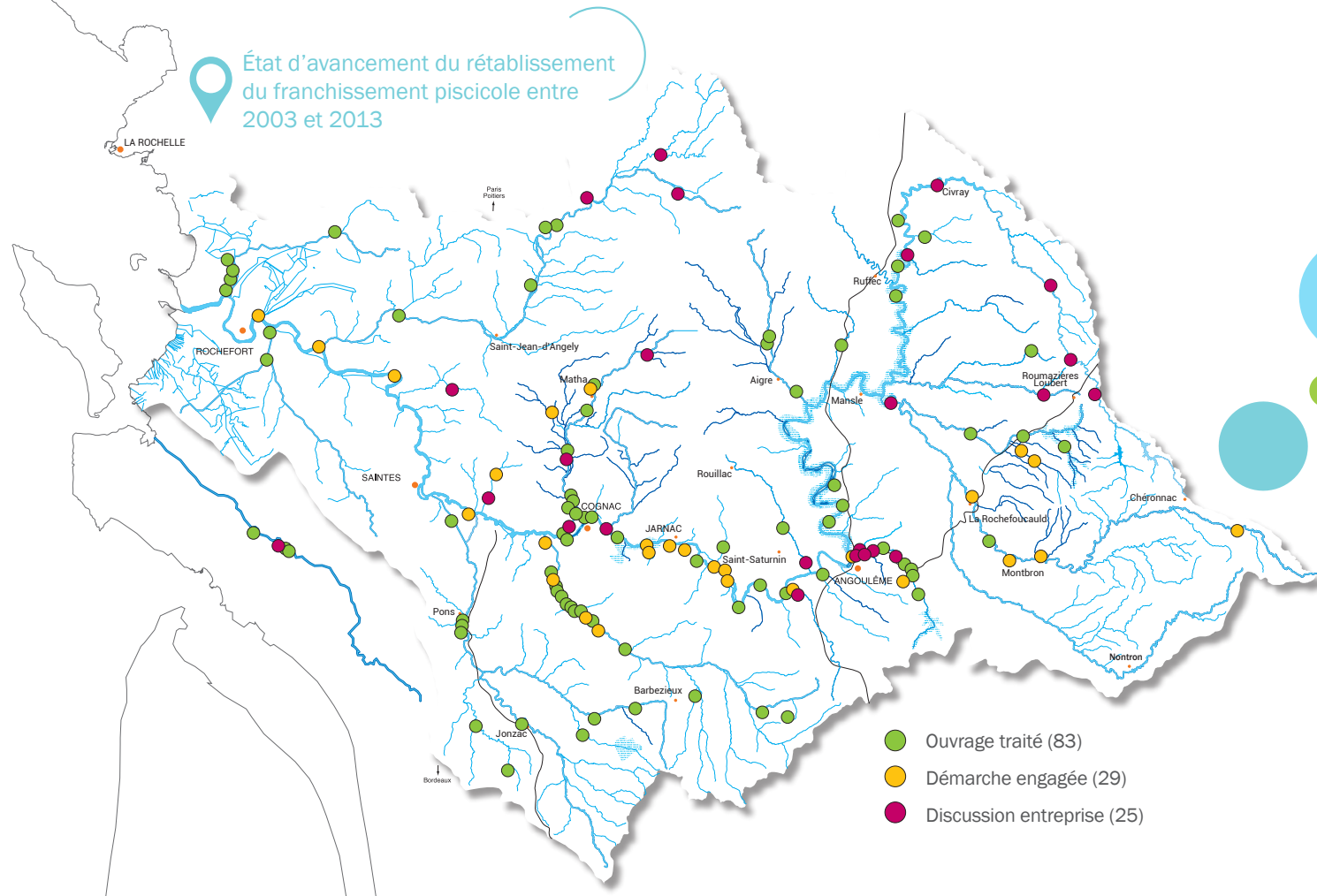
Solution libre circulation	Discution entreprise	Démarche engagée	Rétablissement effectué	Total
Aménagement	12	14	64	90
Effacement	2	2	17	21
Gestion	-	6	1	7
Plusieurs scénarios	11	7	1	19
Total	25	29	83	137

Actualisation de la continuité écologique en décembre 2013

Depuis 2003, sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre, 83 ouvrages ont été traités pour la libre circulation piscicole et 54 sont en projet.

Les solutions retenues ou en projet privilégient la mise en place de dispositifs de franchissement à 66%. Cela signifie que 2 ouvrages sur 3 sont conservés et équipés d'un dispositif de franchissement de type passe à poissons.

L'effacement, qui constitue la solution la plus efficace en terme de continuité écologique, n'est proposé que pour 15% des ouvrages. Les 5% de gestion concernent quasi-exclusivement des ouvrages de marais avec une gestion spécifique pour le franchissement piscicole.



Les suivis biologiques

Les suivis biologiques ont été soutenus en 2013 avec, en complément du suivi des fronts de migration et des reproductions des lamproies marines et des aloses, l'estimation du nombre de géniteurs d'alesos. Les comptages se sont poursuivis à Crouin et à Saujon. Le réseau de pêches électriques pour suivre la colonisation des jeunes stades d'anguilles a été mis en œuvre en 2013, couplé avec des tests de capture par engins passifs. Le suivi des captures des pêcheurs professionnels maritimes a été réalisé. Toutes les données sur l'état des populations et les fronts de migration sur www.migrateurs-charenteseudre.fr

Communication et sensibilisation

Les Bulletins d'information n°9 (juillet 2013) et n°10 (décembre 2013) « A l'écoute des migrants » développent respectivement :

- Une présentation des suivis spécifiques aloses de 2013 et un point d'avancement sur les projets d'amélioration de la continuité écologique de 2012.
- Une présentation des schémas d'aménagements et de gestion des eaux (SAGE) du territoire avec leurs liens avec les poissons migrants et un zoom sur la situation de l'anguille.

Ces lettres d'information représentent un outil essentiel de communication vers le grand public et le retour est très positif (également téléchargeables sur notre site : www.fleuve-charente.net/bibliotheque/poissons-migrateurs).

Exposition itinérante mise à disposition gratuitement

Neuf structures, acteurs du bassin versant, ont emprunté l'exposition en 2013, sur 150 jours (exposition comprenant 10 panneaux créés en décembre 2012) :

- La Fédération de Pêche de Charente-Maritime
- L'Espace Nature de Rochefort
- L'Association agréée des pêcheurs amateurs aux engins de Charente-Maritime

- La ville de Dompierre-sur-Charente
- L'Animation des acteurs du milieu marin à Bourcefranc-le-Chapus
- La Communauté de communes du bassin de Marennes Oléron
- La Réserve naturelle de Moëze-Oléron
- Le Groupement des fédérations de pêche de Poitou-Charentes (AG de la FDAAPPMA16, FestiPêche à Aigrefeuille, Forum pêche nature et patrimoine de Cognac)
- L'EPTB Charente (réunion LPO à Courcoury)

Animations « grand public » ou interventions techniques

Une sollicitation croissante de la Cellule Migrateurs en 2013 :

- 25 janv. • Présentation grand public pour le Comité départemental de la Fédération française d'Etudes et de Sports Sous-Marins à Cognac
- 06 avril • Intervention à l'assemblée générale de la fédération départementale des pêcheurs de Charente
- 29 avril • Présentation des résultats recolonisation anguilles en fossés à poissons à l'assemblée générale de l'association syndicale de réhabilitation des fossés à poissons de Seudre et Oléron
- 2 juin 22 août • Présentation grand public de l'anguille en marais de la Seudre au Moulin des Loges (Saint-Just-Luzac)
- 11 sept. • Intervention pour le BTS Gêmeau de Saintes
- 02 oct. • Intervention à la Commission Territoriale Charente
- 15 nov. • Intervention aux Quatrième rencontres de la Fédération des moulins de France (Journées techniques « aménagements d'ouvrages hydrauliques »)
- 21-22 nov. • Intervention au Colloque Migrateurs Rhône Méditerranée
- 12 déc. • Intervention au Colloque de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Tableau de bord

Le tableau de bord de diagnostic des poissons migrants a pour but d'aider à la gestion des populations de poissons migrants grâce à des variables d'état de la population (migration, reproduction), des milieux dans lesquels ils vivent (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnelles et amateurs...).



- Les variables suivantes ont été travaillées en 2013 :**
- État de colonisation des jeunes anguilles (Charente et Seudre)
 - État sanitaire des anguilles jaunes en marais salé (Seudre)
 - Pêche professionnelle maritime (anguilles jaunes Charente et Seudre)
 - Pêche professionnelle maritime (aloses)
 - Pêche professionnelle maritime (lamproie marine)

En 2013, des améliorations ont été apportées au site internet www.migrateurs-charenteseudre.fr

- Les accès « Station de comptage » et « Actualités » sont plus visibles dès la page d'accueil
- La page « Station de comptage » permet d'aller directement consulter les résultats hebdomadaires du passage des poissons à la station de comptage de Crouin sur la Charente
- Une rubrique de consultation des résultats des années antérieures a aussi été créée
- Fréquentation du site (entre décembre 2012 et 31 décembre 2013) : 4 819 visites dont 1 502 visiteurs revenus plus d'1 fois soit 31%
- Temps de visite moyen : 4 min 48 s

Reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin d'alimentation des captages (BAC) de Coulonge et Saint-Hippolyte

L'EPTB Charente porte l'animation pour l'élaboration du programme Re-Sources sur les captages Grenelle de Saint-Hippolyte et Coulonge, en partenariat avec le syndicat d'eau de Charente-Maritime et la Communauté d'agglomération de la Rochelle. L'opération a démarré en 2012 avec le lancement de l'étude de diagnostic et de définition du programme d'actions, et le rôle de l'EPTB Charente est de :

- Mener et animer l'étude de diagnostic territorial des pressions sur le BAC de Saint-Hippolyte et de Coulonge
- Élaborer le programme d'actions en collaboration avec les acteurs locaux et les partenaires techniques et financiers
- Sensibiliser les acteurs locaux et impulser la dynamique sur le territoire
- Animer et coordonner les réunions de comité de pilotage et comité technique
- Suivre le projet d'un point de vue administratif et financier

L'année 2013, deuxième année de la démarche, a été principalement consacrée aux missions suivantes :

Suivi du prestataire pour l'élaboration du diagnostic et la définition du programme d'actions

L'étude, divisée en deux phases, a été confiée au bureau d'étude InVivo AgroSolutions en février 2013 pour :

- l'élaboration du diagnostic de territoire (phase 1)
- la définition (co-construction) du programme d'actions avec les acteurs du territoire (phase 2)

Des réunions régulières avec le prestataire ont été organisées durant toute l'année. Un Groupe projet composé de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la cellule Régionale Re-Sources, le SDE 17 et la CDA de La Rochelle, a été sollicité à 5 reprises pour apporter de l'expertise.

Enquêtes et rencontres des acteurs

Le premier semestre a consisté à collecter les données nécessaires à la réalisation du diagnostic. L'EPTB Charente, en lien avec le bureau d'étude, a réalisé des entretiens/enquêtes auprès des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et des collectivités ciblées.

- Ces entretiens ont permis d'améliorer la connaissance du territoire sur :**
- La spécificité du milieu et sa sensibilité
 - L'impact des activités non agricoles sur la qualité des eaux
 - L'impact des activités agricoles sur la qualité des eaux
 - Les actions actuellement mises en place pour reconquérir la qualité des eaux



Les enquêtes agricoles avaient pour objectif de comprendre l'agriculture en place, les difficultés et les leviers à la mise en place d'actions, de construire des itinéraires techniques et d'échanger sur les attentes/besoins des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et des agriculteurs.

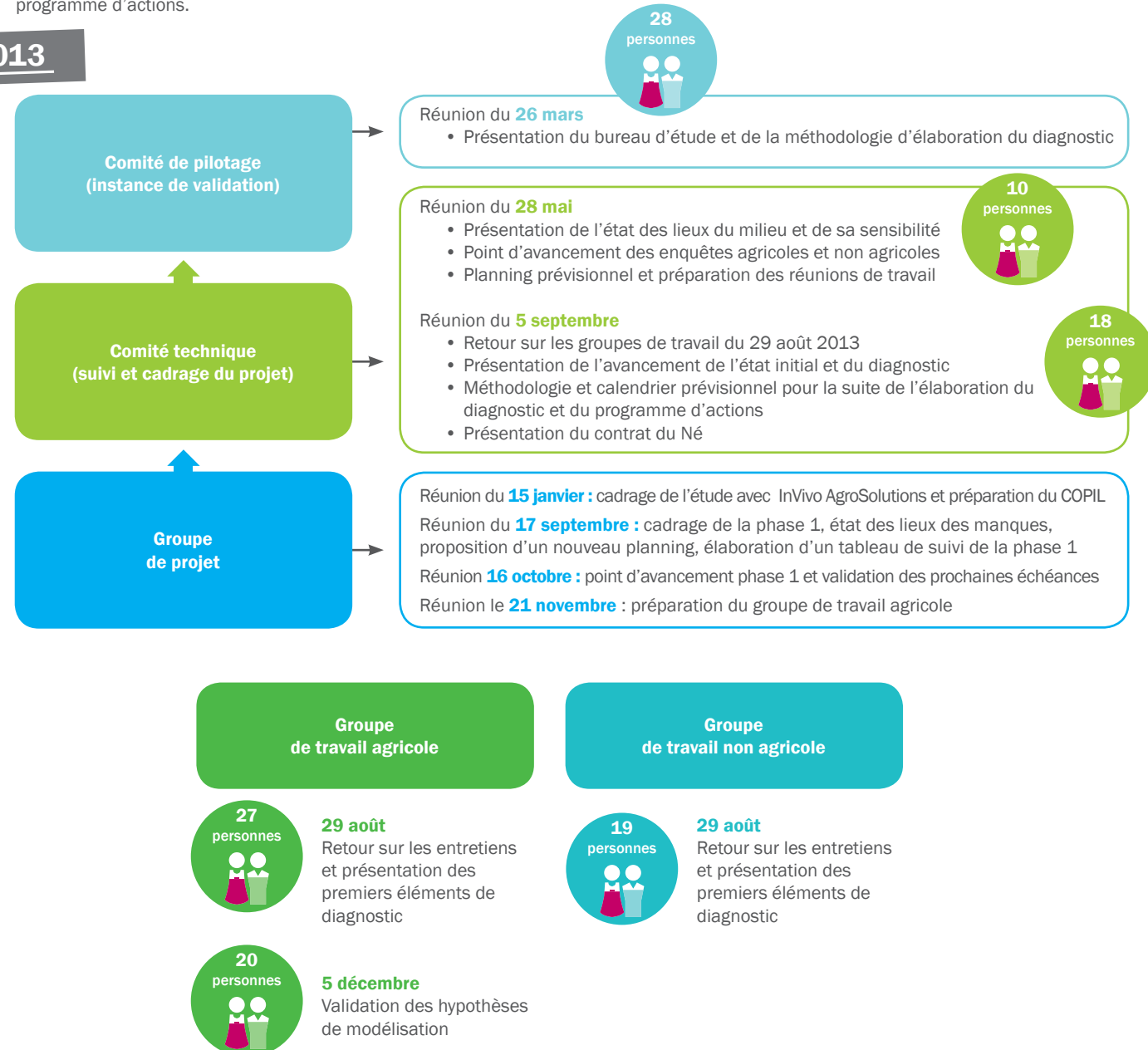
25 entretiens ont été réalisés.

Neuf entretiens auprès des collectivités ont été réalisés (auprès de trois intercommunalités et des communes à proximité des prises d'eau). Des enquêtes « courriers » ont également été envoyées aux 196 communes du Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de Saint Hippolyte et Coulange. Les thématiques abordées : gestion de l'assainissement, gestion du pluvial, entretien des espaces verts.

Animation des comités de pilotage, comité technique et groupes de travail

Trois instances animées par l'EPTB Charente ont été définies pour assurer le suivi du projet et de l'étude de diagnostic et de définition du programme d'actions.

en 2013



Mobilisation et sensibilisation des acteurs du territoire (OPA, syndicats de rivière, Communautés de Communes...)

L'élaboration du diagnostic a été l'occasion de poursuivre la phase de rencontre des acteurs du BAC initiée en 2012, de faire connaître le projet, le programme Re-Sources et d'impulser la dynamique autour de l'élaboration du diagnostic et du programme d'actions. Des rencontres individuelles ont été menées auprès notamment des négociants et des coopératives agricoles. Des réunions de présentations du projet ont également été organisées soit à l'initiative de l'EPTB Charente soit par les partenaires extérieurs qui ont sollicités l'Institution pour présenter le projet lors de réunions techniques.

Analyse juridique relative au portage et à l'animation de la phase de mise en œuvre du programme d'actions

Pour la suite de l'opération et notamment pour la phase de mise en œuvre, il s'agit de définir une structure qui aura pour mission le portage du programme d'actions et qui assurera l'animation du projet pour la durée du programme d'actions. Ainsi, l'EPTB Charente a engagé une réflexion sur le portage de l'animation et la mise en œuvre du programme d'actions. Les résultats de l'analyse juridique ont été présentés le 30 septembre 2013 en présence des membres du Bureau de l'EPTB Charente.

Participation à d'autres projets et groupes de travail

Participation au projet MODCHAR 2

Le projet Modchar (Modélisation Charente) est un projet porté par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Irstea. Il a pour objectif d'explorer les possibilités d'utiliser des outils de modélisation pour évaluer des scénarios d'évolution de l'Agriculture sur le bassin de la Charente dans une perspective opérationnelle de mise en œuvre de plans d'actions. En 2013, pour répondre aux attentes des opérateurs de terrain, le territoire d'étude du projet Modchar 2 a été principalement consacré au BAC de Saint Hippolyte et de Coulange. Sur ce projet, l'EPTB Charente a apporté ses connaissances sur les pratiques agricoles du bassin d'alimentation des captages notamment au moyen du travail réalisé par InVivo AgroSolutions. Des comparaisons ont pu être menées entre les deux démarches afin de vérifier la cohérence des résultats. Par ailleurs, l'EPTB Charente a pu profiter de l'expertise de la Chambre Régionale d'Agriculture sur les pratiques agricoles du BAC. Ainsi plusieurs rencontres entre l'EPTB Charente, l'Irstea, l'Agence de l'eau Adour Garonne et la Chambre Régionale d'Agriculture ont été organisées pour suivre l'avancée du projet et échanger sur les conclusions techniques et les perspectives 2014.

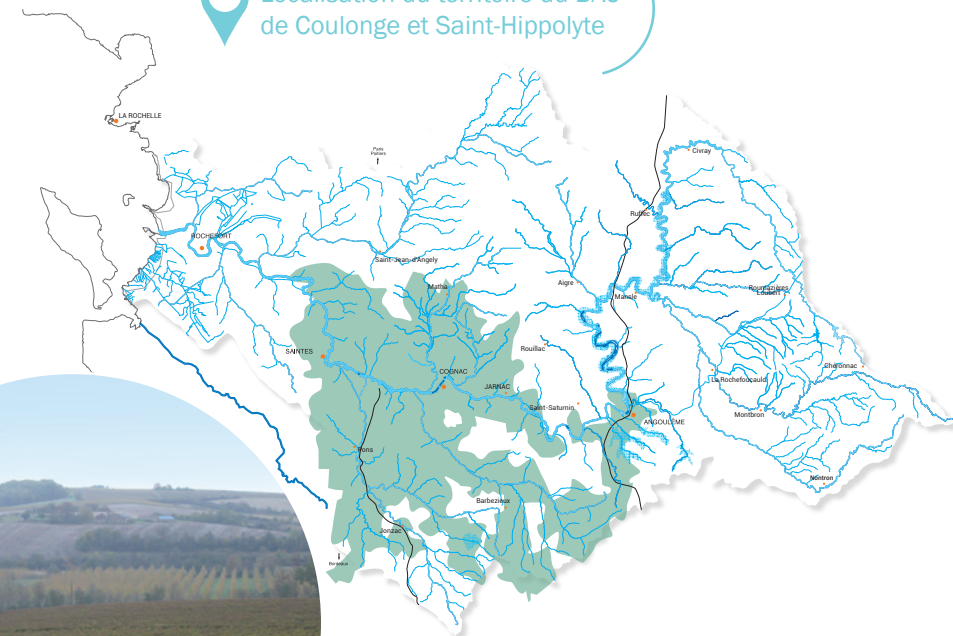
Participation au suivi de l'étude de faisabilité Bio sur le BAC de Saint Hippolyte et Coulange

Une étude de faisabilité sur le développement de l'agriculture biologique sur le Bassin est en cours d'élaboration par Agrobio Poitou-Charentes. Cette étude a pour objectif de comprendre le contexte et les enjeux/qualité de l'eau, connaître la place de l'agriculture biologique sur le bassin (production, débouchés) pour en évaluer le potentiel de développement. Les objectifs de cette étude ont été présentés lors du Comité de Pilotage de lancement de l'étude de diagnostic et plusieurs points d'avancement ont également été organisés pendant l'année 2013.

Participation au Réseau des animateurs Re-Sources

Les captages de Saint-Hippolyte et de Coulange étant intégrés dans la démarche Re-Sources, l'EPTB Charente est associée au réseau des animateurs Re-Sources. L'objectif du réseau des animateurs est de favoriser le partage d'expérience et d'échanger sur les difficultés rencontrées entre animateurs. L'EPTB Charente a participé aux quatre réunions réseau ainsi qu'à la journée Régionale Re-Sources.

Localisation du territoire du BAC de Coulange et Saint-Hippolyte



Présentation des activités de la commission locale de l'eau

15 mars
Saint-Saturnin
(16)

Séance plénière de la CLE

Ordre du jour

- Bilan annuel de la CLE
- Validation du diagnostic du SAGE Charente
- Perspectives pour la phase tendances et scénarios

Principales discussions, conclusions, décisions

- Validation du diagnostic du SAGE sous réserve de :
- Intégrer les remarques des membres de la CLE et acteurs locaux exprimés et débattus en CLE ou remontant jusqu'à début avril 2013
- Terminer la concertation et la rédaction du diagnostic du sous-bassin « Marais littoraux »
- Finaliser les versions définitives des fiches des 18 sous-bassins enrichies des remarques et demandes exprimées en réunions de concertation locales
- Annexer au document de diagnostic le recueil des 18 fiches de sous-bassins, le tout constituant le rapport de diagnostic complet du SAGE Charente
- Se réserver la possibilité de revenir sur des éléments (non fondamentaux) du diagnostic au besoin dans la suite de l'élaboration du SAGE



26 septembre
Saintes (17)

Ordre du jour

- Point d'avancement de l'élaboration du SAGE
- Méthodologie, organisation et calendrier prévisionnel global
- Nouveau projet de cahier des charges pour la prestation d'appui
- Pré-analyse des enjeux et leviers d'actions thématiques potentiels
- Avis sur la candidature de la Coopérative de l'Eau de Charente Amont pour l'organisme unique
- Avis sur la candidature de la Chambre régionale d'Agriculture pour l'organisme unique
- Avis sur la demande de validation du cahier des charges d'inventaire des zones humides par l'Agglomération de La Rochelle

Principales discussions, conclusions, décisions

- Validation du nouveau calendrier/cahier des charges : lancement du marché en octobre
- Commissions géographiques organisées du 8 au 18 octobre : retour sur le diagnostic, concertation autour des leviers potentiels d'actions
- Comité technique prévu en novembre : retour sur la concertation en commissions géographiques, travail sur la définition d'axes structurants
- Prochain Bureau le 11 décembre à Saintes : bilan des concertations en commissions géographiques, discussion autour des axes structurants conditionnant la définition des futures commissions thématiques, préparation de la CLE de janvier 2014
- Réunion de la CLE prévue le 31 janvier 2014 : accueil du bureau d'études, présentation de la méthodologie de travail, définition des enjeux et axes stratégiques, définition des commissions thématiques et élections des Présidents des Commissions thématiques
- Avis favorables de la CLE pour les candidatures Cogest'eau et Chambre Régionale d'Agriculture, en tant qu'Organismes Uniques, avec mention de points de vigilance
- Avis favorable de la CLE pour la réalisation des inventaires de zones humides de l'agglomération de La Rochelle

11 décembre
Les Gonds (17)

Ordre du jour

- Bilan des commissions géographiques réunies en octobre dernier
- Échanges sur le thème et le rôle des commissions thématiques
- Échanges sur la stratégie de communication du SAGE
- Échanges sur le calendrier de travail en 2014 pour l'élaboration du SAGE

Principales discussions, conclusions, décisions

- Proposition à la CLE de janvier 2014 de créer 5 commissions thématiques
- Appel à candidature dans le collège des élus pour désigner les Présidents des commissions thématiques qui intégreront le bureau
- Élections des présidents des commissions thématiques en réunion de CLE le 31 janvier 2014
- Information de l'ensemble des acteurs du bassin de la constitution des commissions thématiques et appel à participation ouvert
- Organisation des commissions thématiques : logistique, planning...
- Priorités de communication pour 2014 : brochure à réactualiser, n°2 de la lettre du SAGE, newsletter
- Plan de communication à présenter en CLE du 31 janvier 2014
- Réponse au courrier de M. Laugraud : création d'un groupe de travail dédié aux données produites et valorisées (ou à produire et à valoriser) à proposer en CLE
- Réponse au courrier de sollicitation de M. Bossuet, chercheur à l'INRA pour accord pour le suivi de la réflexion sur l'élaboration du SAGE du point de vue de la négociation avec les acteurs, sous réserve de précautions de manière à ne pas interférer avec l'élaboration du SAGE
- Réponses types à apporter aux sollicitations d'avis de la CLE concernant les PLU
- Information sur la suite de l'élaboration du SAGE

1 mars
Saintes (17)

Réunions du bureau de la CLE - Le bureau de la CLE s'est réuni à quatre reprises

Ordre du jour

4^e réunion du Bureau pour la phase diagnostic - préparation de la réunion de la CLE :

- Point d'avancement du diagnostic
- Point sur la gouvernance, en lien avec la loi de décentralisation
- Présentation par l'IFRÉE des perspectives d'accompagnement de la CLE, dans la suite des travaux du panel citoyens
- Perspectives, échéances, suite de l'élaboration du SAGE et réorganisation de la cellule d'animation de l'EPTB

Principales discussions, conclusions, décisions

- Dernière réunion de concertation sur le sous-bassin de la Seugne : 12 mars
- La réunion de la CLE est prévue le 15 mars 2013 à Saint-Saturnin pour valider le diagnostic
- Le départ de l'animateur SAGE prévu fin mars sera compensé par le renforcement de la cellule d'animation à partir de juin-septembre
- Le Comité technique accompagne la cellule d'animation pour l'élaboration du cahier des charges de la prestation « tendances - scénarios - stratégie »
- Les commissions géographiques seront organisées à l'automne 2013 pour étudier les premières pistes de scénarios
- La prochaine réunion de la CLE est prévue fin 2013 ou janvier 2014 pour valider les grandes lignes des scénarios et de la stratégie, et fixer une feuille de route pour l'année 2014

17 mars
Saint-Laurent
de-Cognac (16)

Ordre du jour

- Finalisation du diagnostic
- Étapes de l'élaboration de la stratégie du SAGE
- Étude d'appui à l'animation : Tendances et scénarios, Choix de la stratégie, Rédaction des documents du SAGE
- Calendrier prévisionnel
- Communication

Principales discussions, conclusions, décisions

- Validation de la méthodologie proposée pour intégrer les compléments et remarques au diagnostic demandés par la CLE
- Validation du cahier des charges de l'étude d'accompagnement pour la suite de l'élaboration du SAGE (stratégie + rédaction des documents du SAGE)
- Validation du calendrier prévisionnel pour la suite de l'élaboration du SAGE
- Échanges sur l'intérêt de rédiger une lettre d'information du SAGE à ce stade, difficultés de moyens mobilisables sur la période considérée
- Visite de l'usine de traitement des effluents vinicoles REVICO

Charente amont
8 octobre
Saint-Laurent
de-Céris (16)

Tardoire-Karst - Touvre
10 octobre
Bunzac (16)

Marais - Littoral
14 octobre
Soubise (17)

Charente médiane
17 octobre
Dompiere-sur
Charente (17)

Réunions des commissions géographiques

Ordre du jour pour chacune de ces réunions

- Introduction générale : rappels des objectifs, du périmètre, des instances, de la méthode et du calendrier de l'élaboration du SAGE Charente
- Point d'étape sur l'élaboration du SAGE : bilan de la concertation menée par sous-bassins au sein de la commission géographique et principales conclusions
- Diagnostic à l'échelle de chaque commission géographique : présentation de synthèse par commission reprise de celle présentée en CLE du 15 mars 2013

- Diagnostic à l'échelle du SAGE et pré-identification des leviers potentiels d'action : transversalité des axes de travail dégagés par le diagnostic :
 - Équilibre quantitatif en eau à l'étiage
 - Qualité des eaux au regard des nutriments/de la matière organique, des produits pesticides et des polluants hors pesticides
 - Inondation fluviale et submersion marine
 - Qualité des milieux
 - Interface terre-mer et liens avec le bassin amont
 - Gouvernance de l'eau à l'échelle du bassin Charente

Les avis de la CLE et de son bureau

Les règles de fonctionnement précisent que la CLE délègue au Bureau la réponse aux demandes d'avis soumises à la CLE. Bien que le SAGE ne soit pas encore en phase de mise en œuvre, la CLE a été sollicitée pour des avis en 2013 :

- 1 demande d'avis sur un SCoT
→ Absence de réponse
- 6 avis sur des PLU
→ Absence de réponse
- Demande d'avis sur la candidature de la Coopérative de l'Eau de Charente Amont pour l'organisme unique
→ Avis favorable en Bureau du 26 septembre 2013
- Demande d'avis sur la candidature de la Chambre régionale d'Agriculture pour l'organisme unique
→ Avis favorable en Bureau du 26 septembre 2013
- Avis sur la demande de validation du cahier des charges d'inventaire des zones humides par l'Agglomération de La Rochelle
→ Avis favorable en Bureau du 26 septembre 2013

Le principe de réponses types à apporter aux sollicitations d'avis de la CLE concernant les PLU, dans l'attente de la mise en œuvre du SAGE Charente, a été adopté par le Bureau réuni le 11 décembre 2013.

SAGE Étude d'élaboration du SAGE

La cellule d'animation est chargée du suivi des études réalisées par le groupement de bureaux d'études retenu pour la rédaction de l'état initial et du diagnostic : suivis administratif, technique et financier des marchés... La cellule d'animation prépare également les réunions de travail où interviennent les prestataires : comité technique, Bureau. Le choix de faire appel à des prestataires extérieurs pour les aspects techniques permet à la cellule d'animation de se concentrer sur l'organisation de la concertation, l'organisation du projet et à sa cohérence technique et organisationnelle, notamment en anticipant les points de blocage techniques et délais administratifs. Le contact avec les acteurs locaux permet ainsi une bonne connaissance mutuelle de l'EPTB et des acteurs locaux, facilitant la démarche en réunion.

A la suite de la CLE du 15 mars 2013, après l'arrêt de la mission d'accompagnement sur l'état initial et le diagnostic, la cellule d'animation a assuré les actions suivantes entre avril et novembre 2013 :

- Fin de la concertation et la rédaction du diagnostic du sous-bassin « Marais littoraux »
- Intégration des ultimes remarques d'appoint sur le diagnostic (document global et documents par sous-bassins)
- Finalisation des documents de diagnostic global et de sous-bassins (18)
- Travail en groupe projet d'exploitation des éléments de tendances et de pistes de réflexions prospectives identifiés dans le diagnostic
→ synthèse sous forme de tableaux avec pour exploitations suivantes :
 - Pré-identification des leviers à préciser, étudier et valider en phase d'élaboration de la stratégie
 - Proposition de 5 commissions thématiques en lien avec la mise en œuvre fonctionnelle de réflexion globale des objectifs à définir dans la stratégie
- Préparation, animation, bilan des commissions géographiques d'octobre

Étude « Tendances et scénarios, Choix de la stratégie - Rédaction des documents du SAGE - Modifications des documents du SAGE après consultation et enquête publique » (durée de 39 mois). Suite à un appel d'offres infructueux durant l'été 2013, le CCTP a été modifié et un nouvel appel d'offres a été lancé en octobre 2013.



Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation de la CLE

- Comités techniques ou de pilotage de projets en lien fonctionnel avec la gestion de l'eau et des milieux aquatiques : travaux ou entretien en rivière, opération Re-Source (AEP), Natura 2000...
- Intervention aux assises nationales de l'ANC (assainissement non collectif) à Amiens (octobre)
- Intervention auprès de scolaires (BTS Gemeau)
- Intervention auprès de la Coop de France

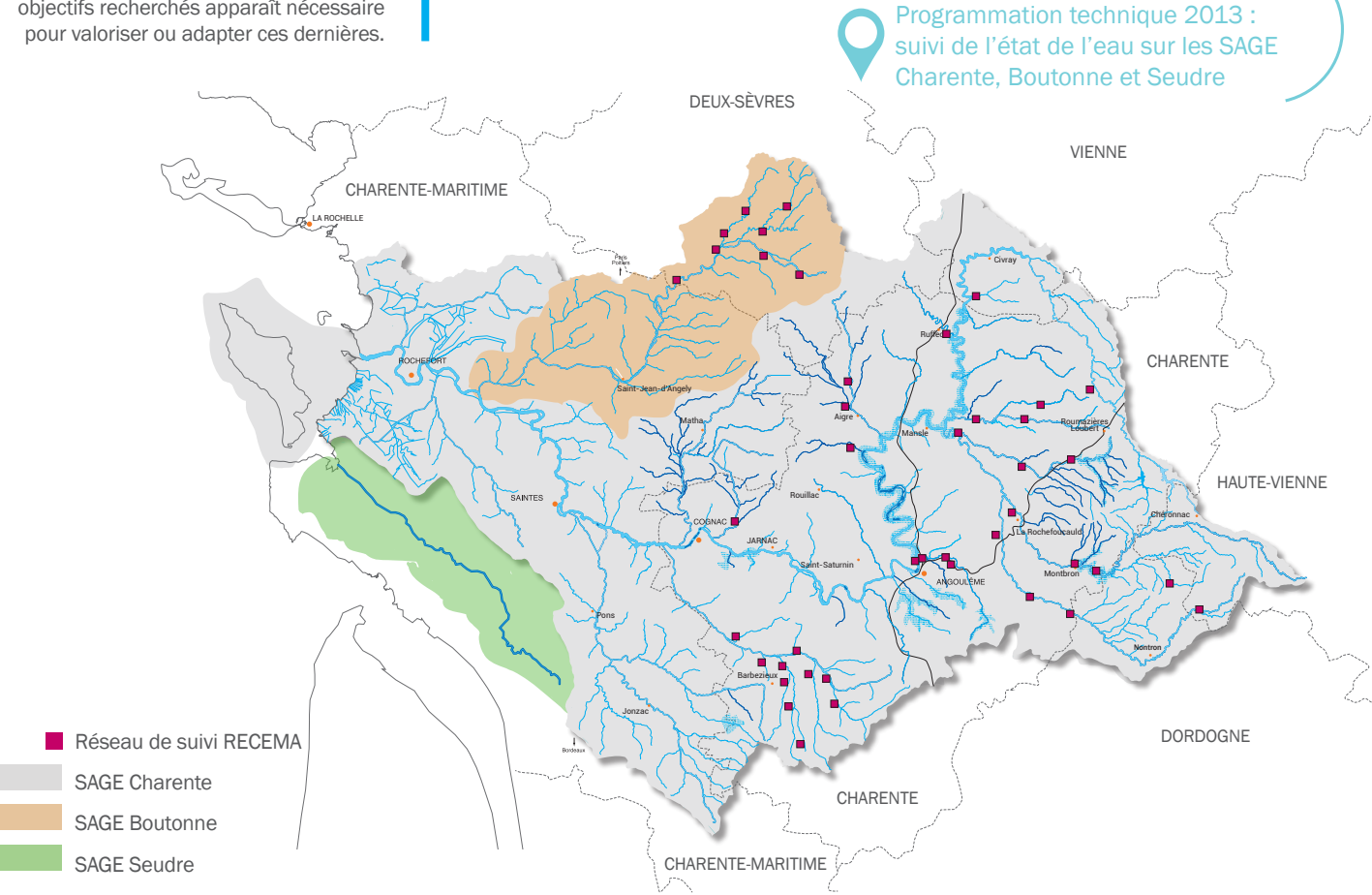
Actions de communication

Une page du site internet de l'EPTB Charente est consacrée depuis 2011 au SAGE, ainsi qu'un espace collaboratif. La cellule d'animation met à jour l'avancée du SAGE et met en ligne les documents de travail et les documents validés. Par ailleurs un plan de communication a été élaboré et présenté en bureau de CLE le 11 décembre 2013. Il liste les actions de communication déjà réalisées depuis 2011, et celles qui seront mises en place à compter du 1^{er} janvier 2014.

RECEMA Réseau d'Évaluation Complémentaire de l'État de l'eau & des Milieux Aquatiques de la Charente et de ses affluents

Localement les structures départementales et intercommunales sont impliquées en matière de gestion de l'eau sur leurs périmètres hydrographiques d'intervention respectifs et portent ou soutiennent des actions d'entretien et d'amélioration de l'état de l'eau et des milieux aquatiques. L'évaluation de l'impact des mesures engagées au vu des objectifs recherchés apparaît nécessaire pour valoriser ou adapter ces dernières.

Afin de garantir une cohérence à l'échelle du bassin Charente, l'EPTB Charente coordonne un réseau de suivi de l'état des eaux superficielles et des milieux aquatiques. En complément des dispositifs de suivis préexistants déjà mis en œuvre par l'Agence de l'eau Adour-Garonne (RCS⁽¹⁾/RCA⁽²⁾) et certains Départements (RCD⁽³⁾), la démarche RECEMA permet de regrouper de façon rationnelle l'ensemble des besoins, de réaliser des économies d'échelle avec une plus grande transparence et d'assurer un meilleur partage d'informations optimisées entre les différents acteurs de l'eau.



Planning de mesures 2013

Au moins une campagne de suivis est réalisée sur chaque trimestre de l'année. De plus, sur la période de mai à octobre, au moins 4 campagnes de mesures ont été réalisées.

1 ^{ère} campagne	Semaine 12	du 18 au 21 mars
2 ^{ème} campagne	Semaine 20	du 13 au 16) mai
3 ^{ème} campagne	Semaine 25	du 17 au 20 juin
4 ^{ème} campagne	Semaine 30	du 22 au 25 juillet
5 ^{ème} campagne	Semaine 38	du 16 au 19 septembre
6 ^{ème} campagne	Semaine 47	du 18 au 21 novembre

L'ensemble du suivi 2013 a pu être réalisé conformément au programme. Le bilan technique en sera dressé au cours du 1^{er} semestre 2014.

⁽¹⁾ RCS : Réseau de Contrôle et de Surveillance
⁽²⁾ RCA : Réseau Complémentaire Agence
⁽³⁾ RCD : Réseaux Complémentaires Départementaux. Le RCD17 et le RCD79 sont mis en place sur le bassin Charente respectivement par les Départements de Charente-Maritime et Deux-Sèvres.

Le fonctionnement & le budget de l'EPTB

L'Institution en quelques chiffres

Réunions en 2013

4 réunions
du Conseil d'Administration
11 janvier, 5 avril,
30 septembre, 23 décembre

2 réunions du Bureau
3 mai et 5 novembre

Effectif au 31 décembre 2013

6 agents titulaires

2 agents contractuels

1 agent
mis à disposition par
le Conseil Général de Charente

1
Emploi Avenir

Évolution des comptes administratifs de l'Institution (recettes et dépenses réelles)

Sont présentés ci-dessous quelques éléments de synthèse sur l'évolution des comptes administratifs de l'Institution sur les dernières années (recettes et dépenses réelles). Il n'est pas tenu compte des opérations d'ordre.

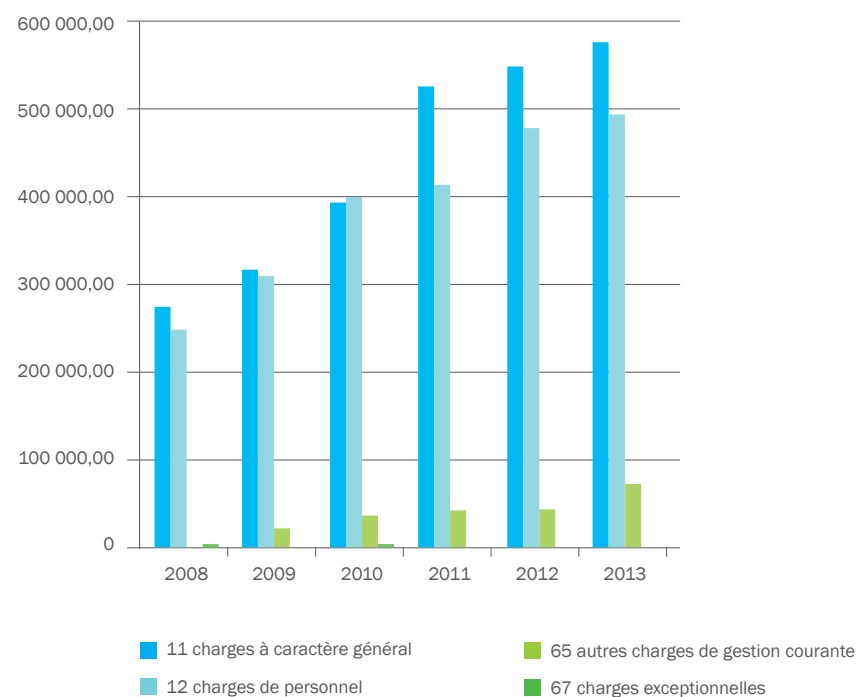
Les dépenses réelles

A Fonctionnement

Pour la section de fonctionnement, sur la période 2008-2013, la valeur moyenne de dépenses réalisées représente 861 029 €. Ces dépenses sont en augmentation depuis 2008.

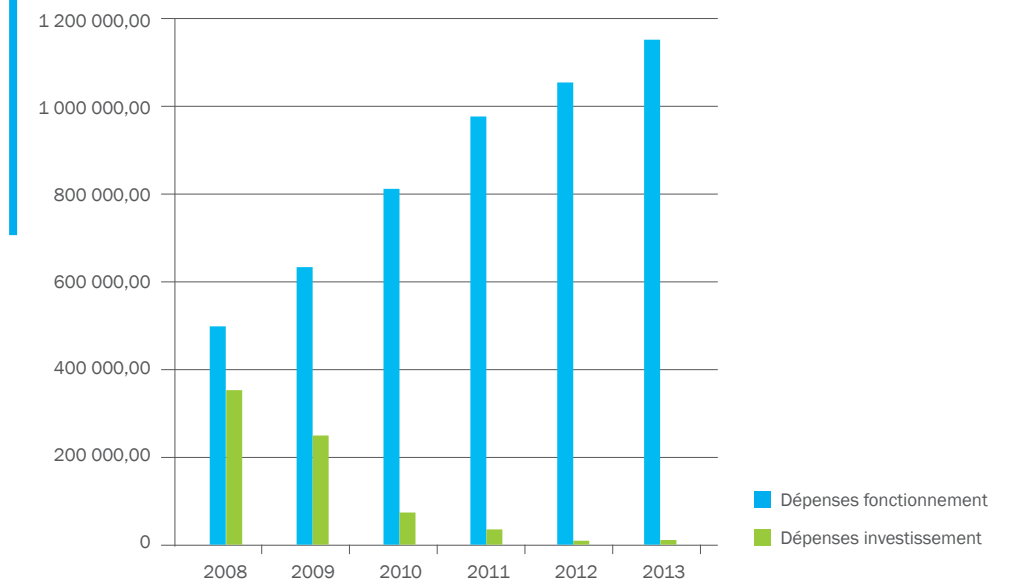
L'augmentation de dépenses de fonctionnement s'explique par l'augmentation du nombre de missions de l'Institution et des services liés.

Le graphique ci-contre montre la répartition des charges de fonctionnement entre les charges de personnel et les charges à caractère général.



B Investissement

Pour la section d'investissement, sur la période 2008-2013, la valeur moyenne des dépenses représente 126 430 €. Le montant des dépenses réelles d'investissement connaît une très forte baisse.



Les recettes réelles

C Fonctionnement

Pour la section de fonctionnement, sur la période 2008-2013, la valeur moyenne des recettes annuelles réalisées représente 735 283 €.

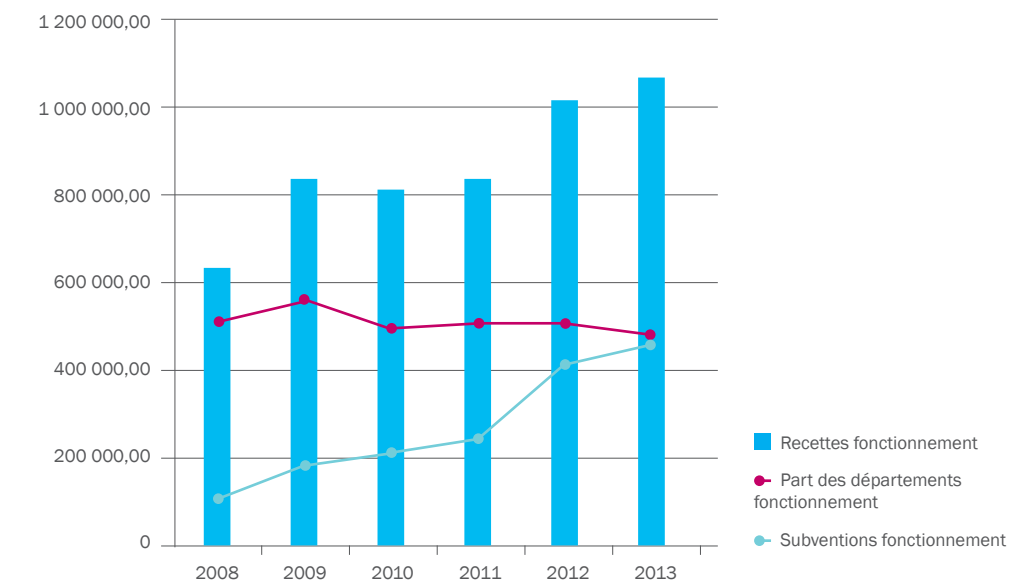
Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps. En effet, le montant des versements reçus est calculé sur la base des dépenses réelles de l'exercice antérieur.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des recettes réelles de fonctionnement.

La courbe ● indique l'évolution de la participation des Départements membres sur cette même période. La courbe ● montre l'évolution des subventions reçues.

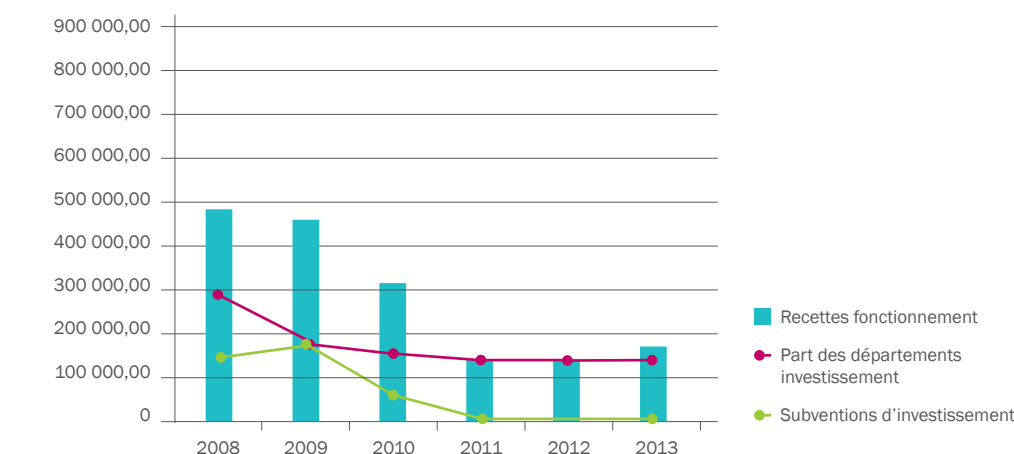
L'augmentation des recettes de fonctionnement, sur la période 2008/2013 est de +68%.

La participation annuelle des Départements membres reste stable. Elle passe de 79 % des recettes réelles de fonctionnement en 2008 à 46 % en 2013. Ceci s'explique par l'augmentation de la part des subventions dans le budget de l'institution.



D Investissement

Concernant les recettes d'investissement, sur la période 2008-2013, la valeur moyenne des recettes annuelles réalisées représente 286 332 €. Ces recettes d'investissement présentent une forte baisse parallèlement à la baisse des dépenses.





EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents



2 place Saint Pierre
17100 Saintes
05 46 74 00 02

eptb-charente@fleuve-charente.net

www.fleuve-charente.net